

Pont l'Evêque, le 29 mai 2020

Le Chef d'établissement
à

Mesdames et Messieurs
Les parents d'élèves

La Principale

I de La Porte des
Vaux

Téléphone
02 50 53 14 50

Email
ce.0140075f@ac-
caen.fr

2 Allée de L'Isle
14130 Pont l'Evêque

Le collège a ouvert le 18 mai aux élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}.

Dans les circonstances actuelles de pandémie, l'organisation du collège a été complètement repensée afin d'assurer l'accueil des élèves, des professeurs, des agents et du personnel administratif en pleine sécurité. Un protocole sanitaire a été mis en place qui comprend les heures d'ouverture du collège, l'accompagnement des élèves en classe, les périodes de récréation et de restauration, le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel, la mise à disposition de gel, lingettes et masques.

Les résultats du sondage auprès des familles, nous demandent de dédoubler deux classes pour l'instant en 5^{ème}.

Le collège accueillera à partir **du jeudi 4 juin les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.**

Nous n'avons pas la possibilité de recevoir toutes les classes en même temps.

C'est pourquoi nous avons décidé d'aménager la semaine de la façon suivante :

Le lundi et le mardi, nous recevons les 6èmes et les 5èmes

Le jeudi et le vendredi, les 4èmes et les 3èmes.

Les élèves n'auront pas de cours au collège le mercredi à partir du 3 juin pour nous permettre d'aseptiser les classes entre les deux groupes de divisions.

Le retour se fait sur la base du volontariat.

Un nouvel emploi du temps sera remis aux élèves dès mardi 2 juin pour les 6èmes et les 5èmes et jeudi 4 juin pour les 4èmes et les 3èmes via pronote.

En fonction de l'emploi du temps et de certaines matières, les élèves pourront travailler en télé enseignement à la maison les jours où ils n'ont pas cours au collège.

Les heures d'ouverture du collège s'appuient sur le transport des bus et sur un arrêté municipal sur la circulation de la rue Vicomté.

Vous recevrez les horaires de bus par l'intercom au plus vite.

Pour nous permettre de gérer les flux des élèves et de respecter les normes sanitaires, les élèves qui viennent par leur propre moyen devront se présenter à l'entrée de l'établissement impérativement entre **8h30 et 8h45** le matin, à **12h** à midi et sortiront à **17h** le soir.

Ce protocole ne peut être efficace que si nous travaillons en collaboration avec les familles pour éviter la propagation du virus. Il est nécessaire de surveiller l'apparition des premiers symptômes et en particulier la température de votre enfant (elle doit être inférieure à 37.8°C). **Un enfant malade ne doit pas venir au collège.** Il serait souhaitable de munir votre enfant de mouchoirs en papier jetables et d'une bouteille d'eau pour éviter de boire aux toilettes. Les élèves doivent avoir tout leur matériel personnel.

Aucun prêt ne sera possible.

Le jour de la rentrée, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.

Les élèves seront informés, encadrés par les différentes équipes de l'établissement. **Tout élève qui ne suivrait pas les mesures mises en place sera renvoyé** automatiquement dans sa famille. Il en va de la sécurité et de la santé de tous.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie à l'expression de mes sentiments les meilleurs

Le chef d'établissement



Horaires de l'établissement

Pour tous les élèves

	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Aucune classe	4 ^{ème} et 3 ^{ème}	4 ^{ème} et 3 ^{ème}
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Entrée	8h30/8h45	8h30/8h45		8h30/8h45	8h30/8h45
Midi	12h	12h		12h	12h
Sortie	17h	17h		17h	17h

Protocole

Rentrée collège

Le protocole sanitaire a pour objectif de présenter les modalités pratiques de réouverture et de fonctionnement du collège dans le respect strict des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Les 5 fondamentaux du protocole sanitaire :

- Le maintien de la distanciation physique ;
- L'application des gestes barrières ;
- La limitation du brassage des élèves ;
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et des matériels ;
- La formation, l'information et la communication.

Une fiche thématique sur les modalités pratiques d'accueil des élèves au collège :

15 élèves par classe. Port obligatoire du masque « grand public » pour les collégiens dans les situations où la distanciation risque de ne pas être respectée.

Accueil Arrivée bus de 8h15 à 8h30 Arrivée des élèves de 8h30 à 8h45	Arrivée bus : les élèves sont accompagnés au collège depuis l'arrêt du bus suivant les nouveaux horaires promulgués par l'intercom Accueil au collège : Lavage des mains aux portes du collège Deux récréations : 6 ^{ème} cours générale, 5 ^{ème} près du CDI Passages aux toilettes échelonnés suivant les classes et le nombre d'élèves. Distanciation respectée en enlevant 1 urinoir sur deux et en gérant les entrées et les sorties.
Enseignement	1 SALLE par classe. Ce sont les professeurs qui se déplacent. Les professeurs ont tous des masques. Un kit de nettoyage leur est remis avec gel mains, gants et lavettes. Lavage des mains à l'entrée pour les élèves et à la sortie du cours. La distanciation physique respectée en enlevant un bureau et une chaise sur deux. Un dossier est posé pour chaque élève avec un matériel attribué et personnel. Cours avec vidéo projecteur préconisés.
Récréations	3 récréations différées selon le nombre d'élèves et les classes sur deux cours. La distanciation physique sans jeux de ballon, sans bancs. Même organisation pour les toilettes qu'au moment de l'accueil. Entrées et sorties de cours différées avec portes ouvertes pour éviter de toucher les clenches. Les classes sont aérées toutes les deux heures.
Restauration	1 seul menu. Organisation des temps de restauration et d'accès :

	<p>Présentation devant la restauration échelonnée avec marquage au sol pour distanciation physique.</p> <p>Lavage des mains au savon.</p> <p>Le plateau est préparé avec verre, couverts, pain individuel et demi-bouteille d'eau. 1 plat chaud, 1 entrée, 1 fromage et 1 dessert.</p> <p>Distanciation physique en enlevant 1 chaise sur deux. L'élève est assis en diagonale de son vis-à-vis et à 1 mètre de son voisin.</p> <p>Sortie organisée, encadrée et régulée.</p> <p>Passage aux toilettes selon les mêmes modalités que pour l'accueil et les récréations.</p>
Sorties des élèves 17h échelonnées Bus 17h10	<p>Echelonnées en fonction des bus.</p> <p>Passage aux toilettes selon les mêmes modalités que pour l'accueil et les récréations.</p> <p>Les élèves sont raccompagnés à l'arrêt de bus.</p>
Activités sportives	<p>Pas de jeux de ballons</p> <p>Distanciation à respecter de 5 mètres pour la marche rapide et de 10 mètres pour la course à pied</p> <p>Limiter la pratique à des activités de basse intensité si la distanciation n'est pas possible.</p>
Arts plastiques	<p>L'élève doit avoir son matériel personnel.</p> <p>Des feuilles pourront être proposées dans une pochette individuelle.</p> <p>Les découvertes de la culture se fera au travers des moyens audio-visuels</p>
Technologie	<p>Adaptation de la salle avec un poste sur deux pour la distanciation physique.</p> <p>Mise à disposition de gel hydro alcoolique comme pour toute salle de classe</p> <p>Assurer une désinfection régulière adaptée avec des lingettes sur clavier, souris etc...</p> <p>Aération de la salle comme pour toutes les salles toutes les 2 heures</p>

Procédure de gestion d'un cas suspect :

NE PAS ENVOYER EN CLASSE UN ELEVE MALADE, FIEVREUX ou FRAGILE.

Symptômes évocateurs : toux éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...

La personne ou l'élève est immédiatement isolée avec un masque à l'infirmerie dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Les gestes barrières sont impérativement respectés.

La personne ou l'élève consulte son médecin traitant qui décidera de l'opportunité et les éventuelles modalités de dépistage.

Les locaux occupés par la personne ou l'élève font l'objet d'un nettoyage approfondi.

La personne ne pourra revenir dans l'établissement qu'après un avis médical

En cas de test positif les services académiques sont immédiatement informés et se rapprochent sans délai des autorités sanitaires et du département 14.

Des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe ou d'établissement pourront être prises par ces dernières.

Les personnels et les parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec la personne sont informés.